



LA DÉCLARATION DE CHARLOTTETOWN: APPEL À TOUS LES CANADIENS POUR GUÉRIR NOS CÔTES ET OCÉANS

Publiée le 1^{er} août 2010 par la 9^{ème} conférence biennale de l'Association Zone Côtière Canada, Charlottetown, IPE

Nos océans, nos côtes et les Grands Lacs sont en crise. Ils ont besoin de notre aide. Une action urgente s'impose. La conférence Zone Côtière Canada 2010 appelle les autorités à tous les niveaux à faire preuve d'un leadership audacieux. Le succès dépendra d'une collaboration à grande échelle de la part de tous les Canadiens.

Depuis seize ans, chaque conférence biennale de Zone Côtière Canada fait des recommandations au gouvernement présentant la vision collective de nos experts sur les démarches à entreprendre pour assurer la santé, la résilience, la sécurité et la pérennité des écosystèmes, des économies et des collectivités des côtes et des océans du Canada. Nos recommandations partent du principe que nos zones côtières font partie d'un système crucial où la conservation et l'exploitation durable des terres et de l'eau douce sont liées aux océans. Nous rappelons que le Canada est entouré d'eau – les océans Arctique, Atlantique et Pacifique et les Grands Lacs/le fleuve Saint-Laurent. Nous sommes par ailleurs très conscients de l'importance de l'action aux niveaux des provinces/territoires et des collectivités pour assurer une gouvernance efficace des côtes.

Malgré les nombreuses démarches positives effectuées depuis notre conférence inaugurale de 1994, les progrès sont trop lents. En même temps, les problèmes environnementaux se multiplient de façon exponentielle. Par ailleurs, les pays qui affichaient un retard vis-à-vis du Canada dans les années 1990, travaillent fort pour développer des stratégies et des plans d'action pour la gestion de leurs zones côtières tout en prévoyant les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre. Notre opinion collective est que, afin de retrouver notre élan, nous devons cibler le cadre de gouvernance, là où les priorités sont fixées et les actions sont initiées et soutenues, plutôt que des stratégies individuelles.

À la conférence 2010 de Zone Côtière Canada, nous avons entendu l'opinion d'experts représentant toutes les communautés liées à la politique, aux sciences, au génie et à la gestion des côtes et des océans du Canada. Nous sommes arrivés un consensus clair que les pressions subies actuellement par nos systèmes côtiers demandent une réponse pluridisciplinaire d'envergure qui doit inclure une conscience et une compréhension scientifique accrues des conditions et des tendances environnementales et socioéconomiques et de leurs causes.

En conséquence, les participants à Zone Côtière Canada 2010 invitent vivement le gouvernement canadien à mettre en œuvre immédiatement des mesures conformes à la résolution suivante :

Vu que les zones côtières du Canada, notamment celles des océans Arctique, Atlantique, Pacifique et des Grands Lacs :

- sont essentielles pour la santé des océans et pour la santé et la prospérité de tous les Canadiens
- fournissent des retombées socioéconomiques essentielles aux provinces, aux régions et à la nation
- souffrent déjà des effets cumulatifs de la perte de biodiversité et de la surexploitation des espèces commerciales

- encourtent un risque accru d'incidents catastrophiques tels que la marée noire dans le golfe du Mexique, la plus grande fréquence et violence des ouragans et la récente fuite de pétrole d'EnBridge qui a menacé les grands lacs, ET
- subissent aujourd'hui et de plus en plus les effets catastrophiques du réchauffement climatique, dont l'acidification des océans, la montée de la mer, et le déclin récemment identifié du phytoplancton, source d'oxygène, de production des nutriments et de toute vie dans l'océan

Et sachant que :

- tous les niveaux de gouvernement, en coopération avec tous les Canadiens, ont la responsabilité fondamentale de conserver, de protéger et d'entretenir un environnement côtier et océanique sain, résilient, sécuritaire, et productif ;
- 2013 est la date limite avant laquelle le Canada doit soumettre sa revendication territoriale relative aux régions nordiques qui fera partie de sa ratification de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer; le Canada assumera la présidence du Conseil de l'Arctique en 2013 ce qui présente une occasion unique de faire preuve de leadership dans les domaines de la santé et de la souveraineté des côtes et des océans.

Par conséquent :

Les 300 participants de Zone Côtière Canada 2010 – experts, praticiens, jeunes et ceux qui dépendent des ressources côtières et océaniques – invitent nos gouvernements à convoquer en 2011 un **SOMMET CANADIEN SUR LES OCÉANS, LES CÔTES ET LES GRANDS LACS**.

Pour réussir, le sommet doit être présidé par les premiers ministres et inclure les leaders autochtones et des Premières Nations, les chercheurs et des représentants du secteur privé, des ONG, des collectivités et de tous les secteurs qui s'intéressent à la santé, la résilience, la sécurité et la pérennité de nos océans, de nos côtes et des ressources dans les Grands Lacs. Le sommet exploitera le leadership dont ont fait preuve les provinces côtières en développant leur propres stratégies pour une gestion efficace des côtes (notamment la Nouvelle Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, L'Île-du-Prince-Édouard), et aura la responsabilité d'élaborer un **plan d'action** pour assurer des écosystèmes côtiers et océaniques sains, résilients, sécuritaires et productifs pour le bien-être des générations présentes et futures de Canadiens.

De plus, Zone Côtière Canada 2010 invite le Sommet à créer un Conseil canadien pour les océans, les côtes et les Grands Lacs (CCOGL) pour assurer la mise en œuvre du plan d'action. Le Conseil canadien serait l'équivalent du National Oceans Council approuvé par le président Obama le 19 juillet, 2010 quand il a accepté les recommandations de l'US Interagency Ocean Policy Task Force.¹

Ce sommet, le plan d'action et le Conseil assureraient que le Canada reprenne son rôle de leader grâce à une gouvernance efficace des océans et côtes de l'Arctique, du Pacifique, de l'Atlantique et des Grands Lacs.

LE MOMENT D'AGIR

L'inquiétude vis-à-vis de l'état des littoraux et des écosystèmes côtiers du Canada est à son plus haut niveau. La dégradation de la qualité de l'eau et de la santé des écosystèmes, les effets des changements climatiques, les risques liés à l'extraction des ressources et les problèmes frontaliers contribuent tous à une conscience et une inquiétude grandissantes chez le public. Une occasion unique se présente aux leaders du Canada de profiter de cette prise de conscience et d'entreprendre des initiatives solides pour développer une approche scientifique cohérente dans la gouvernance des écosystèmes, des collectivités et de l'économie de nos zones côtières.

¹ <http://www.whitehouse.gov/files/documents/2010stewardship-eo.pdf>.